

# Relations de mes sentiments entre eux

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Boissiera : mémoires de botanique systématique**

Band (Jahr): **6 (1941)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

avec des sensations dont l'existence implique un nou-  
mène. Leur étude sera donc faite à propos de la connais-  
sance objective.

Je viens d'énumérer les *a priori* que j'ai découverts en  
moi et je les ai appelés des sentiments. Ils s'imposent à  
moi, en effet, d'une façon immédiate, ils en font partie.  
Si je ne les possédais pas, je ne serais plus moi-même ;  
je ne puis me passer de leur existence, pas plus que je ne  
peux m'évader de ma raison, échapper à ma conscience  
morale, ou renoncer à ma conscience psychologique.

---

### CHAPITRE III

#### *Relations de mes sentiments entre eux*

*En les comparant entre eux, je vois qu'il n'y a pas de con-  
tradictions entre mes sentiments et je puis en tirer une  
connaissance systématisée.*

§ 1. *Ma recherche du bonheur s'accorde : avec ma conscience  
morale puisqu'elle implique la vertu, avec ma liberté puis-  
que la force déterminante de ma conscience est égale à  
celle de mon désir, avec la logique puisque ce qui est illo-  
gique m'est insupportable.*

§ 2. *Ma conscience morale s'accorde avec l'absolu et avec la  
logique, car elle se conforme aux conclusions de ma  
logique raisonnant avec les prémisses du devoir.*

§ 3. *Ma liberté s'accorde avec la logique.*

---

#### § 1. LE SENTIMENT DU PLAISIR

Ma recherche du plus grand plaisir peut-elle s'accor-  
der avec ma conscience morale ? J'ai déjà répondu, avec

Bentham et Stuart Mill, que cela ne fait aucun doute puisque la satisfaction de ma conscience est le premier élément du bonheur que je poursuis.

J'en ai conclu que la finalité de ces deux sentiments était commune et que le bonheur parfait était synonyme de souverain bien. Il est naturel de penser qu'on ne saurait atteindre au premier sans acquérir le second. La relation variable de la conscience morale et de la recherche du plaisir tend donc à devenir une relation d'identité. Il y a une harmonie complète entre ces deux sentiments.

Cette poursuite constante du bonheur, peut-elle se concilier également avec ma liberté ? Oui, et voici pourquoi :

Il est certain qu'un but aussi précis, conséquent et logique, constitue une détermination difficilement conciliable avec mon indépendance. Cependant il y a ma conscience morale, et celle-ci parle souvent en sens inverse du désir qui m'anime. Si ce désir était seul, il m'entraînerait fatalement ; toutefois, lorsqu'il se manifeste, ma conscience élève la voix et me dit, non pas *ce sera*, mais *tu dois*. Dans la plupart des cas, ce *tu dois* est exactement proportionnel à la force d'autodétermination du désir primitif, de telle sorte que j'ai le sentiment tout à fait net d'une libre décision.

Ma recherche du bonheur ne supprime donc pas ma liberté. Bien au contraire, il me semble que si je n'avais aucun but je ne pourrais pas sortir de l'alternative suivante : ou bien il n'y aurait plus, chez moi, que des impulsions et la volonté ne trouverait pas à s'exercer, ou bien je n'aurais en vue que l'obéissance au devoir ; alors, comme le dit Kant, ce devoir n'étant plus contrebalancé par rien, je n'aurais pas le moyen de choisir.

Ma recherche du bonheur est-elle logique et satisfait-elle aux principes d'identité et de causalité ? Certes oui, puisque le sentiment de plaisir est lié à ces deux principes.

Il est lié au principe d'identité et à la logique parce que, dans le plaisir, — comme partout ailleurs — je compare, je coordonne, je subordonne. C'est au moyen d'une opération de logique que je discerne ce qui est agréable de ce qui ne l'est pas.

Le principe de causalité est intimement mêlé à la poursuite de mon bonheur, parce que cette poursuite est la cause de toute mon activité. En concevant cette poursuite comme une cause, je puis m'expliquer pourquoi je pense, réfléchis, juge ou veux. C'est parce que je désire être heureux !

Lorsque je cherche à réaliser mon bonheur, je satisfais à mon besoin de causalité en donnant un but à mon existence.

Enfin, ce plus grand plaisir est-il susceptible de ce caractère absolu, dont j'ai trouvé en moi la notion, ou bien lui serait-il contraire ?

Il est à peine besoin de rappeler que l'idée relative du plus grand plaisir, portée à l'absolu, constitue le bonheur. Si, dans chaque cas, je m'efforce de réaliser le plus grand plaisir, mon but final sera donc le bonheur absolu. Là encore, il y a harmonie.

## § 2. MA CONSCIENCE MORALE

Il n'est pas nécessaire de montrer la nature absolue de ma conscience morale, cette absoluité va de soi. Il en est de même pour la coexistence de ma conscience

morale avec une volonté libre, qu'elle implique. Mais cette conscience est-elle logique ? N'y a-t-il jamais conflit entre mon devoir et mon raisonnement ?

Parfois cela me semble ainsi ; mais, après réflexion, j'ai toujours trouvé que ce conflit était seulement en apparence.

J'aurai l'occasion d'en parler plus longuement dans mon chapitre sur la Morale ; qu'il me suffise de dire ici que ces antagonismes momentanés se sont produits dans des cas compliqués où ma conscience parlait spontanément, et comme par habitude, avant que ma raison eût le temps d'évoquer à elle les éléments du procès. Plus tard, je découvrais que mon soi-disant sentiment moral avait des conséquences, imprévues au premier abord ; ces conséquences étant condamnables, tout se transformait immédiatement. En interrogeant derechef ma conscience, je n'y trouvais même plus trace de la première injonction.

Le conflit avait disparu, mon devoir s'était conformé au raisonnement logique ; ou plutôt, les conditions ayant changé, il avait formulé un ordre nouveau.

### § 3. MA LIBERTÉ

Il resterait à comparer ma liberté avec les *a priori* de ma logique.

Cela a été fait implicitement ailleurs mais il n'est pas inutile de rappeler que ma logique n'est qu'une méthode, un instrument ; elle pourra juger, seulement à condition qu'on lui fournisse une matière, un *substratum*. Cette matière, ce sont mes désirs et mes devoirs.

Étant donnés mes désirs, la logique m'indiquera le moyen de les réaliser ; étant données les prémisses de mon

devoir, elle me montrera quelle est la décision morale à prendre. Elle résoudra le problème, *par rapport à la valeur que j'aurai accordée préalablement au désir et au devoir*. Mais elle ne pourra rien résoudre, si je ne me suis pas prononcé sur la valeur réciproque du désir et du devoir en présence.

Par conséquent la force déterminante de ma logique ne me déterminera que postérieurement à mon adhésion au devoir ou, inversement, au désir. Or nous avons vu plus haut comment mon désir se conciliait avec ma liberté. Grâce à ma conscience morale, qui leur fait exactement équilibre, mes désirs ne peuvent donc pas me déterminer ; au contraire, j'ai la faculté de prendre ainsi une résolution en toute indépendance.

#### CONCLUSION

Comparés les uns aux autres et avec ma conscience psychologique, mes sentiments ne présentent pas d'antinomies qui soient de nature à troubler mon moi. Rien ne m'empêche de les systématiser. Je les considérerai par conséquent comme la base d'un ordre de connaissance, sur laquelle je pourrai m'appuyer avec une entière sécurité.

---